



**BIOCIDE PEINTURES** Additif anti-fongique pour peintures en phase aqueuse et peintures en phase solvant. Incorporé dans environ 15 L de peinture, l'additif biocide crée une barrière de protection contre l'apparition des moisissures.

Idéal pour les pièces humides mal ventilées, salles de bain, maisons anciennes. Mais également pour protéger les sous-bassements en façade.

Classé TP 7 par la Directive biocide Européenne.

Utilisez les biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lisez attentivement l'étiquette et les informations concernant le produit.

[" Qui revend ce produit près de chez moi ?"](#)